



Communiqué de presse

Le 9 janvier 2017

FUTUREN a procédé au remboursement partiel de ses OCEANES

Conformément aux termes en vigueur de ses OCEANES ⁽¹⁾, FUTUREN a procédé, le 2 janvier 2017, au remboursement partiel de son emprunt obligataire à hauteur de 1,702 € par OCEANE et au paiement des intérêts semestriels.

À compter du 2 janvier 2017, les nouvelles conditions des OCEANES sont les suivantes :

- Nouvelle valeur nominale : 10,062 €
- Nouveau ratio de conversion : 1 OCEANE donne droit à 7,266 actions FUTUREN
- Nouveau coupon : 3,613 % par an

Au 31 décembre 2016, il restait 6 084 905 OCEANES en circulation. Suite au remboursement partiel effectué, le montant du remboursement maximal associé à ces OCEANES ne s'élève plus qu'à 38,5 millions d'euros.

(1) Pour plus d'information concernant les termes des OCEANES, veuillez vous reporter à la note d'opération en date du 7 novembre 2014 portant le visa n° 14-591 et disponible sur le site Internet de la Société.

À propos de FUTUREN

FUTUREN est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays : l'Allemagne, la France, le Maroc et l'Italie. Au total, le Groupe exploite 732 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Secrétaire Général

Tél : +33 (0)4 42 906 596
e.fiorini@futuren-group.com

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 22 415 323,70 €

Siège social : 6 rue Christophe Colomb - 75008 Paris - France

Adresse administrative : Europarc de Pichaury - Bât. B9 - 1330, avenue JRGG de la Lauzière - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France

Tél : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.futuren-group.com

L'action est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code Mnemo : FTRN.